

DÉCLARATION LIMINAIRE SUD

SUD demande aux organisations patronales des engagements fermes sur une négociation de revalorisation salariale incluant les exclus du SEGUR conformément à l'injonction du gouvernement

Lors de la séance du 5 mars, chacun a pris acte des décisions gouvernementales :

- × Non agrément de la recommandation patronale
- × Demande d'accélération des négociations sur une Convention Unique avec un calendrier contraint
- × Conscient du préalable de 3 OS sur 4, le gouvernement demande une proposition intermédiaire répondant à l'urgence salariale et invitant à prendre en compte les personnels non bénéficiaires de la prime SEGUR

Dès lors, SUD - voyant là une opportunité d'enfin entrer dans une négociation loyale et sincère sur une future convention collective de haut Niveau - a travaillé à la rédaction d'un projet d'accord répondant aux attentes des salariés, des organisations salariales et du gouvernement.

Cet accord a longuement été présenté lors de la séance du 5 mars.

Des points de convergences sur ce projet ont été notés par les autres OS, chacun s'accordant sur l'idée que l'accord pouvait servir de base et recevoir des compléments ou contre-propositions des autres OS et des employeurs. Aress, à la demande de SUD s'y est engagée.

ET APRÈS ?

Dans son CP du 13 mars, Aress est dans une posture attentiste, accusant le gouvernement, alors qu'ils sont seuls responsables de l'échec des négociations : la recommandation patronale illustre l'incapacité d'Aress à négocier pour parvenir à un compromis qui aurait permis la signature d'un accord ;

Le seul document transmis par Aress depuis la dernière séance reprend des éléments de chiffrages d'un accord qu'ont refusés de signer toutes les OS et que le gouvernement a également désavoué en n'agréant pas la RP. Quel intérêt pour les négociations actuelles ? Qu'a compris Aress de la demande gouvernementale ? Ce document est hors sol. Aress se borne à quémander auprès des pouvoirs publics des éléments budgétaires : à quand un projet politique, tant pour les salariés que pour les adhérents, décorrélé des seules hypothétiques enveloppes gouvernementales ? Comment encourager le gouvernement à débloquer des budgets si aucune proposition ambitieuse pour le secteur n'est mise sur la table ?

Ce 19 mars, la CGT et la CFDT font également des propositions. Preuve que les OS sont non seulement parties prenantes des négociations mais aussi force de propositions.

QUID D'ARESS ???

SUD demande à Aress d'utiliser sa force de travail à négocier d'ores et déjà sur l'urgence salariale plutôt que d'avancer seul sur un système de classification complexe et hors sol : l'enjeu est fort. Nous avons la possibilité, dès juin, de redonner une bouffée d'air à notre secteur. Nous ne pouvons une nouvelle fois passer à côté par négligence.

Les différents accords transmis par les organisations syndicales sont de nature à faire avancer les négociations.

